l'importance qu'il y a à chercher à établir des partenariats de recherche avec des sociétés innovatrices européennes, y compris au moyen de la participation d'entreprises canadiennes à des projets financés par la CE (des négociations sont en cours à l'échelle gouvernementale en vue d'établir le cadre d'une collaboration de ce type). Enfin, quatre des sept pays du Sommet sont européens, tandis que la CE est l'un des partenaires au sein de la Quadrilatérale, qui se réunissent à intervalles périodiques pour examiner des questions clés de politique commerciale. Ne serait-ce que pour ces raisons, l'Europe de l'Ouest mérite une présence canadienne vigoureuse et soutenue, si nous souhaitons conserver au moins une certaine influence sur les politiques budgétaire, monétaire, commerciale et en matière de taux de change des grands pays.

Il n'en demeure pas moins que l'attention des Européens se concentre de plus en plus sur l'Europe. La tâche, qui demande beaucoup de temps, consistant à gérer le processus complexe et en expansion de l'intégration, conjuguée à la fin des liens du temps de la guerre froide qui ont sous-tendu une grande partie de la coopération transatlantique, donne à penser que le Canada, s'il devait agir seul, sans partenaires extra-européens, aurait de la difficulté à préserver ne serait-ce que l'influence modeste qu'il exerce actuellement sur l'ensemble de l'ordre européen au bénéfice du Canada. Si nous oeuvrons surtout seuls, nous risquons de dépenser des ressources limitées, mais néanmoins bien supérieures aux avantages que nous pouvons tirer de cette démarche sur les plans du commerce et de la politique économique, ou dans le domaine politique en général. Cette argumentation met en évidence l'importance croissante qu'il y a à repérer des partenaires efficaces dans d'autres régions et à unir nos efforts aux leurs; nous songeons ici à des partenaires qui, de manière générale, partagent notre objectif, à savoir, influer sur les politiques économique et commerciale européennes.

Le même souci, bien que se présentant sous un angle différent, découle d'une analyse des ressources actuellement consacrées aux relations économiques avec l'Europe. Pas plus tard qu'en 1991-1992, les activités canadiennes en Europe bénéficiaient de près de 40 p. 100 des ressources du ministère des Affaires extérieures consacrées au développement du commerce. Pourtant, les crédits affectés à un volet, le populaire Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), ont donné un taux de rendement se situant tout juste entre la moyenne (Europe de l'Est) et un faible niveau (Europe de

la technologie, numéro 2 (1992), p. 16.